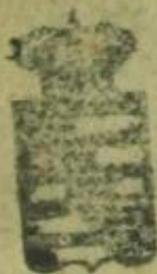


MANIFESTE

De Maître Noël Aubert de Versé Docteur en Médecine, &
 ci-devant Ministre de la Religion P. Réformée,
 Bourgeois de la Ville d'Amsterdam.



C O N T R E

Junier

L' Auteur Anonyme d'un Libelle diffamatoire, intitulé, *Factum*,
 pour demander justice aux Puissances contre le nommé Noël
 Aubert, dit de Versé, atteint & convaincu des crimes
 d'impureté, d'impiété & de blasphème.

JE commencerai mon Apologie par l'examen du titre du Libelle écrit
 contre moi. *Factum pour demander justice aux Puissances, &c.* je suis
 donc en procès avec son Auteur. Car on ne fait jamais de *Factum* qu'a-
 près une accusation intentée en forme, & devant des Juges compétens,
 ou bien après un procès civil juridiquement commencé, & poursuivi.
 Et qui est donc ma partie? que ne se nomme-t-elle? que ne paroît-elle ou
 en personne ou par Procureur? où a-t-elle choisi son domicile? & devant
 quels Juges avons-nous procédé jusqu'ici? Je sçai bien qui elle est, & tout le
 monde le sçait aussi bien que moi. On le connoît pour un Calomniateur pu-
 blic & notoire, & qui fait métier de ramasser de toutes parts toutes les sale-
 tez, les ordures, & les infamies que le démon & ses émissaires sèment & ré-
 pandent contre l'honneur de toutes sortes de personnes, sans épargner mê-
 me les Têtes Couronnées. Néanmoins l'on ne reçoit point en Justice
 aucune plainte ni requête sans nom. Ainsi cela seul que l'Auteur du préten-
 du *Factum* ne se nomme point & n'ose se nommer, est une preuve invinci-
 ble & péremptoire contre lui qu'il n'est qu'un infame Calomniateur. S'il
 avoit intitulé son Libelle diffamatoire du nom de *Plainte* ou de *Requête*, il
 auroit parlé plus raisonnablement. Et néanmoins elle n'en seroit pas plus
 recevable. Quand on se déclarera contre moi, je serai toujours prest de ré-
 pondre & de me défendre devant mes Juges naturels au cas que l'action soit
 jugée recevable. Si l'on en croit l'Auteur du *Factum* il parle au nom & de la
 part de tous les Théologiens François Réfugiez, qui, dit-il, ne sçauroient
 voir sans gemir que leur Nation ait produit un tel prodige. S'ils se taisoient là-
 dessus,

A

dessus,

Biogr. erud.

D. 1688, 17.

H. E. S. 3909^b